Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 46

Artikel: Embarras du choix
Autor: Duplan, J.-L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218325

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

16me ANNÉE —N° 46 *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 17 novembre 1923

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

IL Y A CENT ANS

On signale l'arrivée du chanteur Lavigne dont la superbe voix fait les délices de la France et... de Lausanne, où il était déjà venu cinq ans auparavant. « Il est difficile d'exprimer les impressions qu'a laissé l'éclat, la rondeur de ses sons, la flexibilité de sa voix et l'excellence de sa méthode ». On apprend en même temps que la Municipalité de Lausanne fait miser le produit des vignes de la bourgeoisie et des pauvres. Beutler, le célèbre violiniste et claveciniste se fait admirer aussi par la perfection de son jeu, la pureté de son goût et l'excellence de sa méthode.

Tissot offre pour fr. 34 les 8 volumes des œuvres de Bernardin de St-Pierre, parues à Bruxelles et Petillet, son confrère, les Prédictions faites à l'Eglise concernant les derniers temps de la Gentilité.

On précisait : un appartement était à vendre à *4* minutes de la ville.

Le docteur Tadini, fils de l'ex-oculiste de Louis XVIII va se rendre à Lausanne où il fera pendant quelques jours, l'opération de la cataracte.

Le billet No 5112 de la 5e classe 4e loterie en faveur des régents du canton de Vaud se trouvant égaré, on prévient la personne qui peut l'avoir trouvé que le lot qui *lui* est échu ne sera payé qu'à *son* vrai propriétaire.

Du 18 au 20 novembre il partira une voiture pour Paris. Il y a encore quelques places. S'adresser chez Pamblanc, place St-Laurent.

CHRISTOFE DOU

CHRISTOFE doû n'ètâï pas dâo mimo que Christofe ion que vo z'é racontâ l'autro dzo. Ne pu pas vo dere iô cllî coo démorâve; ma tsacon ein a oïu parlâ: Christofe lo malin l'é asse cognû quie lo lâo bllian.

Po on malin, l'étaî on tot malin, lé z'avaî totte dein son sâ, quie débordâva. L'étâï lhi quie l'avaî fourrâ la tchîvra dein lo boïon avoué lé gredon et lé forda, po cein quie sa mère l'avâï de : « Té faut arreindzî dein lo boïon tot lo nâ, et lo bllian aprî ! » La tchîvrâ l'étâï nâre, et l'â dû chaotâ dein l'iguïe io sé borlâve lé pî et fasaî: Bêêê ! bêêê ! tant quie la fenna l'é arrevaïe po la sailli d'ice.

On autro iâdzo, l'a einvouyî Cristofe lo malin à la vela, po queri on caïon. Mon gaillâ l'a bin atsetâ lo caïon ; mâ la bîta fasaî dâi bouélaïe, dâi cambllionnaïe de cé de là, quie mon Christofe l'étâï âo cheint coups po revenî à l'hotô. Po finî, l'a eimpougnî son caïon à bré teindu, pé la garguiette, tant quie dzemotâve. Ein arreveint, lo caïon l'étaî bal et bin pééri. La mère Cristofe l'a plliôra, et l'a de : « Mon pourro bouébo, falliaî mettre onna cordette à la piaûte de cllia pourra bîta po la fère martsî avoué té ! »

Adon, Christofe devessaî alla queri on caquelon tsi lo botecan dè la vela, on caquelon avoué dâï pî, quemet on coquemâ. Sé sovegne dâo caïon, et pregnive onna boûna cordetta. L'a attatsî la piaûte dâo caquelon, et la vaique viâ ! Ma fè, la pourra mère n'a min zû dé caquelon ! L'a de : « on caquelon n'é pâ on caïon, pourro tadié ! falliaî einfatâ la coumechon sû ta tîta, né saraî pâ épecllîaïe dinse !

« Sû ma tîta ! » sé peinsâve Christofe, on dzô quie dévessaî allâ veindre dâo burro à la vela ! L'a einclliou la matole dein se carlette et re-viâ ! Fasaî tsaû, et lo bûrro l'a coumeincî à décheindre sû la frimousse à Christofe quie n'a rein trâova quie lé folhie dé blette dein sa carletta.

« Gros dadou ! quie fa de la fenna, falliaî mettre lo bûrro dein lo fiousain ! »

— Dein lo fiousain ? desaî Christofe lo déçando d'aprî, quie dévessaî veindre dao foin et atsetâ dé z'âoïe. L'a einfatâ le z'âoïe dein lo fiousain, tot conteint de l'hî, et bin ébahî d'oûre onco 'nna remaufaïe ein arreveint.

BOTIET DE DZANLHIE

Tè la moûda du lè maison lliein dâo cimétirou de portâ lè moo, su on tzâi appiayi d'on tzévau qu'on mainné pè la brèda. A on arrêt dé ion dé cllioux convois, ci que condiusai va vè lou petit valet quié menâvé lou tzevau et lai dit :

— Di vâi Sami, te ne pllioré past té, porquié ?

Sami lai répond :

— Mâ, vîté drôlou, pâo-t-on pllioré et menâ l'éga ?

* * *

Vite-vite di Praz Bacon étai tserrotton ; son équipadzou sé composâvé d'on tsâi à redallé trainnâ pé onne villhé égâ grise. On bi dzo que s'étaî met ein route pô mena dâi pertzette et dâi bécllire à Ynverdon, ne fau te pas qu'arrouvâ à l'eintraïé de la vela, tot d'on coup la grise sé fot bas su lou temon et craivé su pllîace !

Vite-Vite tot épouairî ne savâi quié faire, ne poâve ni trainna la grise au bô dou tzemin, ni démandâ dou séco aî passaints, alô ie se met à brâma ein desaint :

— Ma pourra grise, dein tienn embarra te mè met inquié ! N'arâ-tou pas pu atteindré po crevâ d'itré à l'étrabiou dé la *Crai blliantse* que n'est quiâ cinquanta pas d'ici ?

* * *

Lou Dotteu : Bonjour Père Osier ! Comment dites vous que ça va ?

Lou Vannaî : Pas fô, Mossu lou Dotteu, ie su tot mau fotu ; ie su gonclliou comm' on bao, mau à socllîâ, rein d'apptit ; tié craidé vo que i'aussou ?

Lou Dotteu : Faites-vous des vents ?

Lou Vannaî : Oh ! bin na, Monsu lou Dotteu, ne fé pas dâi vans, solamein dâi pannai et rapetassou lè villhô. *On villho Thierrannais.*

LE « PANTET » SAUVEUR

Il y a cinquante ans, le goût du luxe n'avait pas encore fait son apparition dans nos campagnes et une saine simplicité était le lot de notre brave population vaudoise.

Or, un jour de ces temps-là, un de nos plus sympathiques grand-conseillers qui, dans ses occupations civiles, faisait le commerce de bétail, se trouvait à Sion et devait retirer au bureau des postes de cette ville une somme assez importante. N'étant pas connu des employés, ceux-ci exigèrent naturellement une pièce d'identité avant de remettre l'argent à qui de droit. Notre bon Vaudois ne savait pas ce que c'était qu'une carte de visite et par un hasard malencontreux, il n'avait pas même une enveloppe portant son adresse — on écrivait peu à cette époque, la parole et la poignée de mains suffisaient pour effectuer les tractations. — Il était donc fort perplexe et désappointé lorsqu'il lui vint tout à coup à l'esprit une idée géniale. Il se souvint que le « pantet » de sa chemise était marqué, selon la coutume du temps, en toutes lettres de son nom. Il eut tôt fait de décrocher sa bretelle et d'exhiber en due forme cette carte de visite d'un nouveau genre aux yeux de l'employé qui, devant une preuve aussi irréfutable, lui remit, séance tenante, l'argent en question. *O. D.*

EMBARRAS DU CHOIX

— Ça se trouve bien que je te rencontre, j'avais justement à te parler au sujet de la Céphise... voilà trois mois que tu la fréquentes, il me semble que ce serait le moment de vous fiancer, que les gens sachent à quoi s'en tenir.

John était devenu couleur pivoine. Comme il bégayait on ne savait trop quoi, le vieux continua :

— A mon idée, il vous faut aller demain acheter les alliances, je le dirai à la Céphise, et tu viendras ce soir pour t'arranger... Voilà, c'est en règle, je t'estime bien, j'aime autant t'avoir qu'un autre pour beau-fils.

Il était déjà loin, du côté des Champs aux oies, et le pauvre John, tout ahuri, encore au coin de son Cousson... Tout d'un coup, il était fiancé à la Céphise, et des autres il n'était plus question... Mais justement c'était une des deux autres qu'il voulait... Charrette !... Il eut envie de courir après le père Jaqueraud... Tandis qu'il était là, sans savoir que faire, il vit venir Mme Duillerat, la propre mère d'Anaïs. C'était une petite femme boulotte, qui avait deux mentons et une étonnante facilité d'élocution. Pendant dix minutes, elle pouvait parler à fil, sans soupir ni pause. L'interlocuteur pouvait présenter des objections par écrit, s'il voulait, mais jamais il n'eut trouvé, dans ce discours, la moindre solution de continuité pour y glisser un mot... Sitôt qu'elle aperçut John, elle prit un air heureux qui faisait du bien à voir.

— Quelle chance, dit-elle, mon pauvre garçon, ça me fait tant plaisir de te rencontrer. J'aimais tant ta pauvre maman, ne te manque-t-elle pas bien ? vois-tu, il te faut te marier, il y a notre

pauvre Anaïs qui était tout en larmes parce qu'on lui a dit que tu fréquentais la Céphise, je lui a dit que ce n'était rien que des mensonges, que tu ne voulais pas la laisser pour une Céphise, n'est-ce pas bien vrai ? oui, c'est sûr, il nous faut arranger ça tout de suite, Alphonse vous mènera demain à la gare pour acheter les alliances, les choses qui traînent ne valent rien...

John essayait de balbutier que l'Anaïs, oui, des femmes comme elle, mais que...

Autant valait donner des explications à un moulin à vanner en mouvement. Mme Duillerat repartait de plus belle.

— J'allais justement chez ma belle-sœur Clémence, je pourrai lui annoncer vos fiançailles... tiens, elle pourra me prêter son fer à brisselets, j'en ferais deux ou trois corbeilles pour fêter, elle en a un bon qui en fait quatre à la fois, ça fait que c'est en règle, on recausera de ça ce soir, ne viens pas trop tard.

Elle était déjà chez sa belle-sœur Clémence que le pauvre John n'était pas encore revenu de son saisissement... La Céphise, l'Anaïs... Il était tellement effaré qu'il ne vit pas la cousine Rosalie qui venait de son côté... Sous son chapeau du dimanche, elle avait un visage très renfrogné. Elle s'arrêta près du jeune homme, qui s'arrêta aussi.

— Ah ! cousin John, dit-elle, si vous saviez comme je suis malheureuse, ma tante voudrait me voir loin, voyez-vous, c'est triste d'être seule au monde.

— Il faudrait vous marier, offrit-il comme consolation.

— C'est vite dit... Oui, si les garçons n'étaient pas des fourbes qui vous font un tas de belles promesses pour vous laisser ensuite.

Elle essuya deux larmes supposées et reprit :

— Je n'aurais jamais cru ça de vous, voilà trois mois qu'on se cause, il y avait un garçon de Bremblens qui me faisait la cour, un bon parti, je l'ai refusé pour vous, et voilà comme vous me récompensez...

— Mais, dit John, qui était extrêmement mal à l'aise.

— Oui, à présent, les gens disent que vous allez marier la Céphise, et l'Anaïs...

— Mais ce n'est pas vrai ! cria John épouvanté.

— C'est bien ce qu'il me semblait... Après tout ce qu'on s'est dit, vous ne pouvez pourtant pas me laisser.

— C'est que... bien sûr, mais...

— On s'aime bien les deux, moi, c'est par amitié que je vous prends, la Céphise et l'Anaïs, c'est pour votre porte-monnaie, rien de plus. Vous verrez comme on sera heureux les deux.

Elle causa encore un moment. John essayait bien de dire que ce n'était pas ça, qu'elle se trompait, mais il n'avait jamais su trouver le bon argument au bon moment, et quand la cousine Rosalie le quitta, elle se tenait pour sa fiancée, et n'en voulait pas démordre...

Quand elle rentra pour faire le souper, Séraphine trouva son maître assis près de la table, la tête dans ses mains.

— C'est cette dent qui vous fait de nouveau mal, dit-elle, ces dentistes ne servent à rien du tout, laissez-moi vous l'arracher avec les petites tenailles, ça ira tout seul.

— Non, dit-il, je n'ai pas mal aux dents, mais c'est ces trois femmes que j'ai sur le dos...

Séraphine comprit qu'il parlait au figuré.

— Ces trois femmes que vous avez sur le dos !...

Elle entrevoyait la vérité. John, de son mieux, lui raconta dans quel pétrin il se trouvait. Elle prit un air consterné, tandis qu'au fond elle jubilait, voyant briller un magnifique espoir.

— Jésus Marie ! s'écria-t-elle, vous avez dit oui pour toutes les trois ?... Qu'est-ce que ça va donner ?... j'ai lu dans le journal qu'une femme a demandé trente mille francs de dommages-intérêts à un garçon qui l'a laissée... Si elles vous demandent ça toutes les trois...

— Cré nom de bleu ! fit John atterré.

Ils réfléchirent tous deux, c'est-à-dire que Séraphine réfléchit, tandis que John eut l'air de réfléchir.

— Laissez-moi faire, dit à la fin la servante, je veux vous tirer de là.

— Comment voulez-vous faire ?

— Je vous dirai au retour.

Elle remit son chapeau, et sortit d'un air assez solennel. Elle resta longtemps, et le pauvre John dans l'angoisse se demandait si une de ses trois fiancées l'avait assassinée, lorsqu'enfin, elle reparut.

— Voilà, dit-elle, c'est arrangé, si vous êtes d'accord, si vous ne l'êtes pas il faudra leur payer dix mille francs à chacune.

— Oh ! s'écria-t-il, je suis d'accord.

— Oui, mais voilà... A son lit de mort, votre défunte mère m'avait recommandé de ne jamais vous laisser, et même, elle voulait qu'on se marie... Je ne l'ai pas dit, par discrétion, mais à présent que je vois que c'est le seul moyen de vous tirer d'embarras... J'ai cinq ans de plus que vous, mais on a l'habitude d'être ensemble...

John comprit qu'il lui lui fallait passer par là, et qu'après tout, c'était une excellente solution.

J.-L. Duplan.

ENCORE UNE LETTRE CÉLESTE

Une Lettre Toute Nouvelle Véritable et Triste Opservation d'avertissement, Avenuë le 22 Novembre 1721 à Wemkenburg en Allemagne.)*

UNE Lettre Suspendue en l'air, Laquelle Dieu a fait voir près et dans la Ville dont personne ne say sur quoi ou a quoy elle est soutenuë. Elle est écrite en Lettres d'or, envoyée de Dieu par son Ange. Ceux qui souhaitent la copier, Elle s'incline à eux, mais à ceux qui la regardent avec indifférence pour la décrire, Elle se retire en l'Air.

Premièrement, il est dit dans cette Lettre : Je vous commande que vous ne travailliez point les Jours du Dimanche, mais que vous alliez Dévôtement au Temple et de prier avec dévôtion en humiliation de face et modeste d'habits. Enfin, je crois que le frein le plus efficace pour l'homme, C'est la crainte de Dieu, la révérence que L'on a pour le tout-puissant et la frayeur du Jugement futur. Or, on peut perdre cela en particulier aussi bien qu'en public. Quand une fois on a perdu la révérence qu'on avoit pour Dieu et pour sa propre concience, perte que l'habitude au vice ne manque jamais de produire, on n'a guère égard à ce que le monde dit.

On Craint le châtiment des hommes, mais on se met au-dessus de la honte. L'homme doit avoir soin de son âme comme ayant bientôt à mourir, et de son corps comme ayant longtemps à vivre.

Secondement, que vous ne devez aucunement porter des chevelures étrangères ny Perruques pour vous en orguellir et de faire part de vos biens aux pauvres et de croire que cette Lettre est dictée de Dieu, à nous adressée par Jésus-Christ.

Afin que vous ne viviez pas ainsi que les Bêtes, vous avez six jours de la semaine à faire votre Travail, mais vous devez sanctifier le jour du Dimanche et si vous ne voulez me le sanctifier, j'envoyeray la Guerre, la Peste et la Famine sur la Terre avec d'autres tourments pour vous châtier, afin de vous les faire ressentir vivement.

Troisièmement, Je vous ordonne de ne point travailler trop le samedi au soir et, que chacun de vous soit jeune ou vieux, d'aller le Dimanche de bon matin dévôtement au Temple pour y confesser ses péchés, afin d'en obtenir le pardon.

Quatrièmement : Ne souhaitez ny or ny argent ; ne vous servez d'aucune fraude en aucunes choses ; ne soyez orguellieux ni convoitez tassivement la chair par des passions désordonnées, et sachez que j'ay fait toutes choses, aussi les puis-je détruire.

Que vous ne parliez point en Mal l'un de l'autre, et ne te réjoïts quand ton prochain s'apauvrit, mais aye plutôt compassion de lui.

Vous, enfans, honorez vos Pères et vos Mères, afin que biens vous en arrivent. Celui qui ne croy ceci et ne le veut pratiquer est perdu et danez, Jésus-Christ la écrit de Sa propre main. Celui qui me contredit et se retire de moi, ne pourra espérer mon assistance.

Celui qui a Cette Lettre et ne la Communique pas, soit à Nathême, par la Sainte Eglise de Dieu et abandonnez de ma puissante main.

Cette Lettre peut être donnée à copier à un chacun.

Sy vos péchés surmontoient le sable de la mer ou l'herbe des champs, ils vous seront pardonnez si croyez et faites ce que cette Lettre vous dit.

Je vous interrogerai au jour du Jugement et sur aucun de vos péchés commis ne pourrez me répondre un seul mot.

Ceux qui auront cette Lettre dans leur maison, le Tonnerre ny la foudre ne les blessera point. Du feu et des Déluges d'eau sera préservée et assurée sa personne qui porte cette Lettre sur Soi et qui la communique au genre humain, finira ses jours en joie en recevra une grande Consolation Gardez mon ordonnance que je vous ai donnée par mon serviteur que je vous ai envoyé.

Moi un Apôtre encore à vous connuë à Wemkemburg suspendue en l'air le 29me Novembre de l'année 1721.

Homme, Considérez attentivement cecy émanez par la main de Dieu :

Que voicy qu'il détourne ces châtimens de Nous et de Conserver la Ville et Païs à tous. En Paix puissions nous Longtemps reposer et finalement ses grâces nous accorder. J P. A., Neufchâtel.

Copiée par Moi F. D. Ruthier de la Forclaz en l'année 1783. »

* * *

L'original de cette « Lettre Céleste » appartenait à l'Officier Pernet qui l'avait héritéé de son oncle D. Rosset, Juré de la Cour Civile, Capitaine-Lieutenant de Milice, Major de Brigade et Banneret d'Ormont-Dessus.

PUNIE PAR OU ELLE A PÉCHÉ

Une petite histoire, absolument authentique, digne des contes de Boccace, et qui ne manque pas, sinon de piquant, du moins de cuisant, c'est celle dont une petite dame, par trop hospitalière, fut l'héroïne.

Or donc, la gente dame en question avait, paraît-il, coutume de folâtrer en galante compagnie pendant que son mari, homme parfaitement honorable, était à son travail !

Le mari eut vent de la chose, et un beau jour, il vint inopinément au logis et trouva sa trop amoureuse épouse, en costume d'Eve avant le péché, en train de faire des beefteaks au beurre; tandis qu'un don Juan quelconque, attendait, en même uniforme, le résultat de ces opérations culinaires.

Scandalisé à juste titre, le mari, sans autre forme de procès, empoigna sa volage moitié et l'assit dans la poêle à frire, parmi les beefteaks ! On ne dit pas si ce sont les remords ou autre chose qui sont les plus cuisants pour la dame, punie par où elle a péché, et, qui s'en fut faire soigner le corps du délit, tandis que son époux fit constater par témoins l'incartade des deux tourtereaux.

Conseil aux maris : « Si vous achetez, un jour ou l'autre, une poêle à frire, achetez-la assez grande ! »

Pierre Ozaire.

Authentique ! — On amène le petit frère aîné près du berceau où se trouvent deux jumeaux, nouveaux-nés. L'enfant regarde, s'intéresse, et demande enfin à son père, l'air un peu inquiet :

— Mais dis, papa ! Lequel est-ce qu'on noiera ? (en se souvenant, sans doute, de la portée de la chatte !)

Précocité. — Il y a quelques jours, on pouvait lire l'annonce suivante dans la « Tribune de Lausanne » : « A vendre quelques milles litres d'excellent vin 1924, s'adresser à Monsieur X. à Epesses. »

On ne dira pas qu'Epesses n'est pas un coin privilégié.